

### APPEL DE PROVISIONS No 05

PROV TRAV ETAN. TOIT TERRASSE

Période du 01/04/2022 au 01/04/2022

Copropriété : SDC RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

MME BOSTICCO-BRUNING STELLA

RESIDENCE RICHELIEU

11-13 RUE DE GONNES

65000 TARBES

Copropriétaire : MME BOSTICCO-BRUNING STELLA

Référence : S.000018.00190

Page N° 1/1

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: FOURCADE FLORENT	05.62.34.88.22
Comptable	: BRUGGMANN STEPHANIE	05.59.27.92.92

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
7	0000		001	APPARTEMENT	580
28	0000		S/S	CAVE N° 02	9



Avance	Autres avances	Provisions
173,64	0,00	1.089,27

Rubriques de charges	Budget Période	Base de répartition		Votre Quote Part
		Individuel	Total	
Lot n° 7 APPARTEMENT PROV TRAV ETAN. TOIT TERRASSE	37.600,41	589	9981	2.218,88
Sous-total				2.218,88
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>2.218,88</b>

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

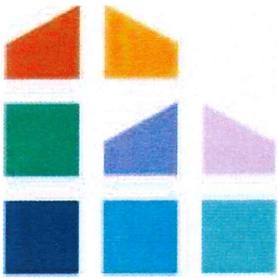
Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."

**Coupon à joindre impérativement à votre règlement**

BOSTICCO-BRUNING STELLA Resp. : FOURCADE FLORENT  
Référence : S.000018.00190 A l'ordre de : SDC SDC RICHELIEU  
Remise : SCH3 A l'adresse : FONCIA PYRENEES GASCOGNE  
Période : du 01/04/2022 au 01/04/2022 5 RUE DES TIREDOUS  
Montant : 2.218,88 Euros. CS 27576  
64000 PAU

Exigible le : 01/04/2022



### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/04/2022 au 30/06/2022

Copropriété : SDC RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBESMME BOSTICCO-BRUNING STELLA  
RESIDENCE RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

Copropriétaire : MME BOSTICCO-BRUNING STELLA

Référence : S.000018.00190

Page N° 2/2

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: FOURCADE FLORENT	05.62.34.88.22
Comptable	: BRUGGMANN STEPHANIE	05.59.27.92.92

Relevé de compte depuis le 01/01/2022

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2022	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/01/2022	11,07	
01/01/2022	1E APPEL PROV TRAV PEINTUR	332,40	
01/01/2022	2E APPEL ISOLATION PIGNON		1.024,42
01/01/2022	1E APPEL PROV TRAV ETANCHE	1.780,10	
01/01/2022	Prov./Chg courante 01/01/2022	218,76	
24/01/2022	Chèq. 1433 du 24/01/2022 BOSTICCO-BRUNING STELLA		1.317,91
01/02/2022	2E APPEL PROV TRAV PEINTUR	332,40	
01/02/2022	2E APPEL PROV TRAV ETANCHE	1.015,91	
04/02/2022	Chèq. 2791 du 04/02/2022 BOSTICO BRUNING STELLA		332,40
01/03/2022	4E APPEL PROV TRAV ETAN. T	2.218,89	
01/04/2022	5E APPEL PROV TRAV ETAN. T	2.218,88	
01/04/2022	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/04/2022	11,07	
01/04/2022	Prov./Chg courante 01/04/2022	218,74	
	<b>Solde en notre faveur (Euros.)</b>	<b>5.683,49</b>	<b>2.674,73</b>

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

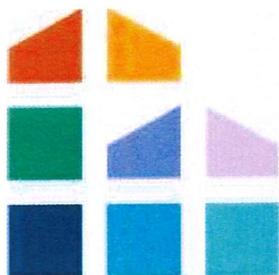
Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."



#### Coupon à joindre impérativement à votre règlement

BOSTICCO-BRUNING STELLA Resp. : FOURCADE FLORENT  
Référence : S.000018.00190 A l'ordre de : SDC SDC RICHELIEU  
Remise : SCH3 A l'adresse : FONCIA PYRENEES GASCOGNE  
Période : du 01/04/2022 au 30/06/2022 5 RUE DES TIREDOUS  
Montant : 5.683,49 Euros. CS 27576  
64000 PAU

Exigible le : 01/04/2022



# FONCIA

## PYRENEES GASCOGNE

33 RUE DU REGIMENT DE BIGORRE

65009 TARBES CEDEX

Tél. : 05.62.34.54.93

Fax :

tarb@foncia.fr

www.foncia.com

Pau, le 27/03/2022 / 60021664.60540465.

### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/04/2022 au 30/06/2022

Copropriété : SDC RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

Copropriétaire : MME BOSTICCO-BRUNING STELLA

MME BOSTICCO-BRUNING STELLA  
RESIDENCE RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

Référence : S.000018.00190

Page N° 1/2

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: FOURCADE FLORENT	05.62.34.88.22
Comptable	: BRUGGMANN STEPHANIE	05.59.27.92.92

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
7	0000		001	APPARTEMENT	580
28	0000		S/S	CAVE N° 02	9

**ESPACE CLIENT**

**Pour vous identifier**

Votre identifiant

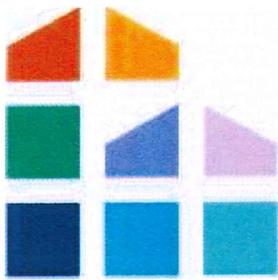
**A385BSAJ69G3F**

Votre mot de passe

**461047**

Avance	Autres avances	Provisions
173,64	0,00	1.089,27

Rubriques de charges	Budget Période	Base de répartition		Votre Quote Part
		Individuel	Total	
Appel n 2 :PROVISION/OPERATIONS COURANTES				
Lot n° 7 APPARTEMENT				
DEPENSES GENERALES	472,41	589	9981	27,90
DEPENSES BAT A	2.004,98	632	9980	126,97
DEPENSES ASCENSEUR	378,75	54	1000	20,45
DEPENSES ENTRETIEN COMPTEUR	12,47	1	17	0,73
DEPENSES EAU	675,01	580	9170	42,69
Sous-total				<b>218,74</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>218,74</b>
Appel n 2 :FONDS TRAVAUX ALUR				
Lot n° 7 APPARTEMENT				
FONDS TRAVAUX ALUR	187,49	589	9981	11,07
Sous-total				<b>11,07</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>11,07</b>
<b>Total des appels</b>				<b>229,81</b>



### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/07/2022 au 30/09/2022

Copropriété : SDC RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

HOIR BOSTICCO-BRUNING STELLA  
RESIDENCE RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

Copropriétaire : HOIR BOSTICCO-BRUNING STELLA

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: FOURCADE FLORENT	05.62.34.88.22
Comptable	: BRUGGMANN STEPHANIE	05.59.27.92.92

Référence : S.000018.00190

Page N° 1/2

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
7	0000		001	APPARTEMENT	580
28	0000		S/S	CAVE N° 02	9

ESPACE CLIENT

**Pour vous identifier**

Votre identifiant  
**A385BSAJ69G3F**

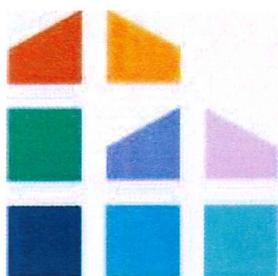
Votre mot de passe  
**461047**

Avance	Autres avances	Provisions
173,64	0,00	437,50

Rubriques de charges	Budget Période	Base de répartition		Votre Quote Part
		Individuel	Total	
Appel n 3 :PROVISION/OPERATIONS COURANTES				
Lot n° 7 APPARTEMENT				
DEPENSES GENERALES	472,27	589	9981	27,89
DEPENSES BAT A	2.004,97	632	9980	126,96
DEPENSES ASCENSEUR	378,77	54	1000	20,45
DEPENSES ENTRETIEN COMPTEUR	12,51	1	17	0,74
DEPENSES EAU	675,01	580	9170	42,69
Sous-total				<b>218,73</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>218,73</b>
Appel n 3 :FONDS TRAVAUX ALUR				
Lot n° 7 APPARTEMENT				
FONDS TRAVAUX ALUR	187,46	589	9981	11,06
Sous-total				<b>11,06</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>11,06</b>
<b>Total des appels</b>				<b>229,79</b>

Relevé de compte depuis le 01/04/2022

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
	Solde antérieur	3.538,53	
01/04/2022	5E APPEL PROV TRAV ETAN. T	2.218,88	
01/04/2022	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/04/2022	11,07	
01/04/2022	Prov./Chg courante 01/04/2022	218,74	
04/04/2022	Chèq. 1443 du 04/04/2022 BOSTICCO-BRUNING STELLA		5.683,49
01/07/2022	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/07/2022	11,06	
01/07/2022	Prov./Chg courante 01/07/2022	218,73	
	<b>Solde en notre faveur (Euros.)</b>	<b>533,52</b>	<b>6.217,01</b>
		<b>6.217,01</b>	<b>5.683,49</b>



Tarbes, le 18/09/2022 / 62685183.62747584.

### APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/10/2022 au 31/12/2022

Copropriété : SDC RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

M. BRUNING MARC  
RESIDENCE RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

Copropriétaire : M. BRUNING MARC

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: FOURCADE FLORENT	05.62.34.88.22
Comptable	: BRUGGMANN STEPHANIE	05.59.27.92.92

Référence : S.000018.00190

Page N° 2/2

Relevé de compte depuis le 01/07/2022

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
	Solde antérieur	303,73	
01/07/2022	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/07/2022	11,06	
01/07/2022	Prov./Chg courante 01/07/2022	218,73	
05/08/2022	Mise en demeure	46,00	
22/08/2022	Intérêts de retard au 22/08/2022	0,74	
22/08/2022	Relance	34,00	
29/08/2022	Chèq. 1502 du 29/08/2022 BOSTICCO-BRUNING STELLA		533,52
01/10/2022	COTISATION FONDS TRAVAUX 01/10/2022	11,06	
01/10/2022	Prov./Chg courante 01/10/2022	218,70	
	<b>Solde en notre faveur (Euros.)</b>	<b>310,50</b>	<b>533,52</b>

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."

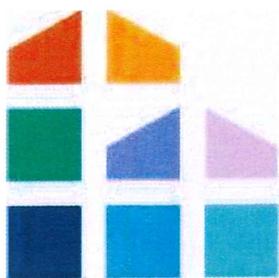


Coupon à joindre impérativement à votre règlement

Exigible le : 01/10/2022

BRUNING MARC Resp. : FOURCADE FLORENT  
Référence : S.000018.00190 A l'ordre de : SDC SDC RICHELIEU  
Remise : SCH3 A l'adresse : FONCIA PYRENEES GASCOGNE  
Période : du 01/10/2022 au 31/12/2022 5 RUE DES TIREDOUS  
Montant : 310,50 Euros. CS 27576  
64000 PAU





Pau, le 16/06/2022 / 61507488.61568324.

## APPELS DE PROVISIONS

Période du 01/07/2022 au 30/09/2022

Copropriété : SDC RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

Copropriétaire : HOIR BOSTICCO-BRUNING STELLA

HOIR BOSTICCO-BRUNING STELLA  
RESIDENCE RICHELIEU  
11-13 RUE DE GONNES  
65000 TARBES

Référence : S.000018.00190

Page N° 2/2

Les interlocuteurs à votre service		
Gestionnaire	: FOURCADE FLORENT	05.62.34.88.22
Comptable	: BRUGGMANN STEPHANIE	05.59.27.92.92

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires."

### Coupon à joindre impérativement à votre règlement

BOSTICCO-BRUNING STELLA Resp. : FOURCADE FLORENT  
Référence : S.000018.00190 A l'ordre de : SDC SDC RICHELIEU  
Remise : SCH3 A l'adresse : FONCIA PYRENEES GASCOGNE  
Période : du 01/07/2022 au 30/09/2022 5 RUE DES TIREDOUS  
Montant : 533,52 Euros. CS 27576  
64000 PAU

Exigible le : 01/07/2022